



QUADRILATÈRE

La revue du Regroupement des offices d'habitation du Québec

Juillet 2026 • volume 25 numéro 3
Poste publications 40031485

NOS

PRIORITÉS

2026



rohq.qc.ca

BILAN
53^e ÉDITION
CONGRÈS DU



Regroupement des
offices d'habitation
du Québec

Directeur général
Antonio Ciarciaglino

ADMINISTRATEURS

M^{me} Amina Chaffai, présidente, régions 04 – 17
M. Daniel Boivin, région 02
M. Daniel Champagne, région 07
M^{me} Sylvie Crispo, région 06
M^{me} Isabelle Couture, représentante
des offices de 1 000 logements et plus
M^{me} Marie Corbey, région 09
M. Hubert De Nicolini, région 16
M. Éric Gauthier, représentant de l'ADOHQ
M^{me} Hélène Gauthier, vice-présidente, région 03
M^{me} Valérie Tétraut, trésorière,
régions 13 – 14 – 15
M. Pierre Pelchat, région 12
M. Hubert Poirier, trésorier, régions 01 – 11
M. Robert Y. Pouliot, secrétaire, région 05
M. Daniel Rancourt, région 08

COLLABORATION AUX TEXTES

Antonio Ciarciaglino
Marc-Étienne Lauzon-Joset
Coralie Le Roux
Antoine Léveillé
Christine Vaillancourt
Office d'habitation de l'Outaouais

Rédacteur en chef

Antoine Léveillé

Conception graphique et mise en page

Marie-Noëlle Morrier

Impression

Imprimerie Bourg Royal

Tirage

100 exemplaires

Version électronique

www.rohq.qc.ca

Fréquence

4 numéros / an

Dépôt légal : BAnQ

ISSN 1703-7190 (imprimé)
ISSN 1703-7204 (en ligne)

Les opinions publiées dans le bulletin Quadrilatère ne sont pas nécessairement celles du ROHQ.

Dans cette publication, le masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



SOMMAIRE

- 3** Mot de la présidente :
Oser, innover et s'unir pour l'habitat social
- 6** Le point de vue du directeur général : Mobiliser pour l'avenir
du logement social et abordable
- 9** ID²EM 2026-2027 : Lancement de la 15^e édition de l'Initiative de
développement durable, d'entraide et de mobilisation (ID²EM) 2026-2027
- 12** SARL : En première ligne d'une crise de l'abordabilité des logements
- 15** Congrès du ROHQ : Quand la stabilité résidentielle vacille
- 18** Congrès du ROHQ : Des conférences pour inspirer, mobiliser et outiller
les directions générales des offices d'habitation
- 21** Axes politiques : les priorités du ROHQ
- 25** 53^e édition du Congrès du ROHQ
- 30** Tables d'échanges et d'expertises du ROHQ
- 34** Des nouvelles du réseau : Office d'habitation de l'Outaouais
- 39** Récentes publications

Date de tombée du prochain Quadrilatère : **30 septembre 2026**
Faites parvenir vos textes et photos à : antoine.leveillee@rohq.qc.ca

ROHQ
Regroupement des offices
d'habitation du Québec

1135, Grande Allée Ouest, bureau 280
Québec, Québec G1S 1E7
Tél. : 418 527-6228 • 1 800 463-6257
rohq@rohq.qc.ca • www.rohq.qc.ca



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Oser, innover et s'unir pour l'habitat social

Par Amina Chaffai, présidente du conseil d'administration

Chers membres,

C'est le cœur rempli d'une immense fierté que je pose un regard sur la 53^e édition du Congrès du ROHQ. Clôturé sur un bilan exceptionnel, ce grand rendez-vous a rassemblé plus de 450 d'entre vous : membres de nos conseils d'administration, directions, gestionnaires, intervenant.e.s sociocommunautaires et précieux partenaires sectoriels. Sous le thème porteur « **Mobiliser pour un habitat social qui fait la différence** », notre réseau a prouvé, une fois de plus, toute la force de son engagement collectif.

Le congrès a permis de constater l'engagement du réseau ainsi que la compréhension et l'appui de ses partenaires à l'égard des priorités du milieu. Il a également mis en lumière le rôle essentiel des offices d'habitation dans la réponse aux besoins grandissants en logement.

Au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier chaleureusement M^{me} Caroline Durocher, secrétaire parlementaire du ministre du Logement et de l'Infrastructure, qui nous a fait l'honneur de participer à l'ouverture du congrès.

Nous remercions également M^{me} Karine Boivin Roy, qui a prononcé sa première allocution



M^{me} Amina Chaffai
à l'ouverture du Congrès du ROHQ.

publique depuis sa nomination. Elle a profité de cette occasion pour saluer l'engagement remarquable de l'ensemble du réseau.

Soulignons enfin la participation du président-directeur général de la Société d'habitation du Québec, M. Jean Martel, qui a rappelé le rôle fondamental des offices d'habitation dans l'amélioration concrète de la qualité de vie des locataires. Il a également mis en lumière les efforts déployés par la SHQ afin de soutenir et d'accompagner le réseau dans la réalisation de sa mission.

Ce congrès a été bien plus qu'un jalon dans notre calendrier ; il a été un véritable catalyseur. Face à l'ampleur de la crise du logement qui continue d'exercer une pression considérable sur nos organisations et sur les citoyen.ne.s que nous accompagnons, les conférences et ateliers de haut niveau nous ont envoyé un message sans équivoque : nous avons le devoir d'oser, d'innover et d'intensifier sans relâche nos efforts.



Mme Amina Chaffai à la 58^e conférence du Réseau habitat et francophonie.



Mme Amina Chaffai en compagnie du conseil d'administration lors du Congrès du ROHQ.

L'un des enseignements majeurs de ces nombreux échanges est l'absolue nécessité d'une concertation forte et efficace. L'époque où un office d'habitation pouvait œuvrer en vase clos est révolue. Aujourd'hui, nous devons nous positionner comme des acteurs incontournables au cœur même de nos communautés. La clé de cette efficacité collective réside dans le renforcement de collaborations étroites et pérennes avec nos partenaires locaux et les municipalités.

Partout au Québec, toutes régions confondues, c'est en unissant nos forces, en partageant nos expertises et, surtout, en plaçant de manière indéfectible les ménages vulnérables au centre de chacune de nos décisions, que nous pourrions mesurer l'impact réel de nos actions.

« Face à la crise, nous avons le devoir d'oser, d'innover et d'intensifier sans relâche nos efforts de développement et de faire grandir notre expertise collective. »

Notre assemblée générale annuelle nous a également permis de dresser le bilan d'une année 2025

particulièrement riche en réalisations. Au cours des derniers mois, le ROHQ a poursuivi avec vigueur ses représentations politiques pour faire reconnaître le rôle essentiel de nos offices. Nos échanges directs avec les ministres responsables de l'Habitation qui se sont succédé, Mme Sonia Bélanger, Mme Caroline Proulx et maintenant Mme Karine Boivin Roy, ont d'ailleurs été de formidables occasions de faire valoir l'expertise unique de notre réseau. Les offices d'habitation assument une gestion de qualité et un engagement à offrir et développer des milieux de vie sains, sécuritaires et inclusifs, aujourd'hui reconnus tant au Québec qu'à l'international.

Saluons à cet effet la présence au Congrès du ROHQ de M. Joachim Soëttard, directeur des affaires publiques, de la communication et du Digital de l'Union social pour l'habitat, avec qui nous avons eu le plaisir d'échanger à propos du logement social. Nous partageons des objectifs quant à la nécessité de répondre à une demande sociale grandissante, au Québec comme en France. À ce propos, l'opportunité de représenter le ROHQ au mois de mai dernier au congrès du Réseau Habitat et francophonie à Marrakech, au

Maroc, a été l'occasion de constater les enjeux similaires qui se distinguent dans l'espace francophone. Les défis qui se dressent devant nous demeurent importants, mais ils sont aussi porteurs d'occasions uniques de bâtir un réseau encore plus fort, innovant et influent.

J'en profite aussi pour exprimer toute ma reconnaissance aux administratrices et administrateurs qui ont choisi de mettre leur expertise, leur temps et leur engagement au service de notre réseau. Des nouveaux venus s'ajoutent au conseil d'administration du ROHQ : Mme Isabelle Couture, directrice générale de l'OMH de la Rive-Nord, M. Hubert De Nicolini, président du C.A. de l'OH de Longueuil, M. Éric Gauthier, directeur général de l'OMH de Saguenay et M^e Valérie Tétrault, secrétaire au C.A. de l'OMH de Laval. Bienvenue à tous et à toutes.

Leur confiance et leur dévouement constituent une force essentielle pour relever les défis qui nous attendent. Ensemble, nous continuerons à porter une vision ambitieuse, fondée sur la collaboration, l'innovation et le service à nos membres. ■

19^e RENDEZ-VOUS DE L'HABITATION et 4^e CARREFOUR TECHNIQUE

À INSCRIRE À VOTRE AGENDA



**10 et 11
novembre 2026**
à Québec

Le Carrefour technique est organisé en collaboration avec le Regroupement des offices d'habitation du Québec, pour une 4^e année consécutive.



LE POINT DE VUE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Mobiliser pour l'avenir du logement
social et abordable

Par Antonio Ciarciaglino, directeur général, ROHQ
dg@rohq.qc.ca | poste 201

Le 53^e Congrès du Regroupement des offices d'habitation du Québec sera certainement gravé dans nos mémoires comme un grand succès collectif. Plus qu'un simple rendez-vous annuel, cet événement a démontré toute la force de notre réseau, sa capacité à se mobiliser et sa volonté d'agir face aux défis qui marquent le secteur de l'habitation.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des participantes et participants, ainsi que nos partenaires, qui ont contribué à faire de ce congrès un moment riche en échanges, en apprentissages et en réflexions.

Nous avons eu le privilège d'accueillir M^{me} Karine Boivin Roy, ministre responsable de l'Habitation au Québec, à l'occasion

de sa première sortie publique depuis sa nomination, ainsi que M^{me} Caroline Desrochers, députée fédérale et secrétaire parlementaire du ministre du Logement et de l'Infrastructure du Canada. Le congrès a également bénéficié de la participation de M. Jean Martel, président-directeur général de la Société d'habitation du Québec (SHQ), et de M^{me} Suzanne

M. Antonio Ciarciaglino
directeur général au ROHQ
et M^{me} Karine Boivin Roy,
ministre responsable de
l'Habitation au Québec.



Gouin, présidente du conseil d'administration de la SHQ, qui a pris part aux activités tout au long de l'événement. Enfin, la présence de M. Joachim Soëtard, directeur des Affaires publiques, de la Communication et du Digital de l'Union sociale pour l'habitat (USH) de France, a apporté un éclairage international enrichissant sur les grands enjeux du logement social.

Leur présence témoigne de l'importance croissante accordée au logement social et abordable et de la reconnaissance du rôle essentiel joué par les offices d'habitation partout au Québec.

Ce congrès marque également le début d'un nouveau mandat pour notre conseil d'administration. Je tiens à saluer l'engagement des administratrices et administrateurs qui ont accepté de relever ce défi. Au cours de la prochaine année, j'aurai le privilège de travailler à leurs côtés afin de poursuivre la valorisation de notre réseau et de renforcer sa contribution au développement des communautés québécoises.

L'année qui s'amorce sera déterminante pour le ROHQ. Nous procéderons au dévoilement de notre nouveau plan stratégique 2026-2029, fruit d'une réflexion collective sur l'avenir de notre organisation et sur les priorités qui guideront notre action au cours des prochaines années. Dans un contexte où les besoins en logement continuent de croître, ce plan nous permettra de toujours mieux positionner le réseau des offices d'habitation comme un acteur incontournable des solutions à mettre en œuvre.

Cette période sera également marquée par une campagne électorale importante pour l'avenir de l'habitation au Québec. Nous devons saisir cette occasion pour



Antonio Ciarciaglino en compagnie de Kim Lévesque-Lizotte, autrice et comédienne, au Congrès du ROHQ.

faire valoir la contribution exceptionnelle des offices d'habitation et rappeler qu'ils constituent un partenaire stratégique du développement immobilier social et abordable. Plus que jamais, nous aurons à démontrer que notre réseau joue un rôle fondamental dans l'atteinte d'un objectif collectif : assurer la stabilité résidentielle des ménages québécois et offrir des milieux de vie de qualité à celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Les pages centrales de ce numéro sont consacrées aux priorités du ROHQ, lesquelles orienteront nos interventions et nos efforts collectifs afin de renforcer le rôle des offices d'habitation comme acteurs incontournables de la stabilité résidentielle et du développement immobilier social au Québec.

Les défis sont nombreux, mais notre réseau possède l'expertise, la passion et l'engagement nécessaires pour les relever. Ensemble, nous continuerons d'être une voix forte, crédible et mobilisatrice au service du logement social et abordable au Québec.

Bon été! ■

La coopérative financière
de **l'habitation**
sociale et
communautaire
au Québec

Nos membres profitent
d'avantages exclusifs

- Coconstruction de modèles de financements utiles, souples et adaptables
- Meilleurs taux d'intérêt pour les placements
- Services-conseils spécialisés et personnalisés
- Gratuité des services administratifs

**Contactez-nous pour planifier
vos projets !**



850

organismes
en habitation
membres



600 M\$

investis
en habitation
communautaire





ID²EM 2026-2027

Lancement de la 15^e édition de l'Initiative de développement durable, d'entraide et de mobilisation (ID²EM) 2026-2027

Par Coralie Le Roux, directrice générale adjointe, ROHQ

Coralie.Leroux@rohq.qc.ca | poste 209

En collaboration avec la Fédération des locataires d'HLM du Québec (FLHLMQ) et avec le soutien financier de la Société d'habitation du Québec (SHQ), le Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ) lance officiellement l'appel de projets de la 15^e édition de l'Initiative de développement durable, d'entraide et de mobilisation (ID²EM) 2026-2027.

Créée à la suite d'une démarche de mobilisation du ROHQ et de la FLHLMQ, cette mesure d'aide financière a connu sa première édition en 2011-2012. Depuis maintenant 15 ans, sa gestion est confiée au ROHQ.

Lancée le **9 juillet** dernier, cette nouvelle édition vise à soutenir financièrement des projets ponctuels réalisés en milieu HLM afin de favoriser l'implication des locataires dans l'amélioration de leur milieu de vie familial, communautaire et social. Les offices d'habitation, les associations de locataires et les comités consultatifs de résidents ont jusqu'au 25 septembre 2026 pour déposer leur projet.

Des projets qui renforcent le pouvoir d'agir des locataires

L'initiative ID2EM poursuit plusieurs objectifs qui contribuent à améliorer la qualité de vie en HLM :

- Soutenir le développement du pouvoir d'agir des locataires comme moyen de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ;
- Encourager l'engagement bénévole ainsi que la participation des locataires à la vie associative et communautaire ;
- Renforcer la mobilisation des locataires dans la conception et la réalisation d'actions collectives.
- Favoriser la mise en œuvre de projets ayant un impact positif sur l'environnement physique, social et communautaire des milieux HLM.

DATES À RETENIR

- 9 juillet 2026 : Lancement appel de projets
- 25 septembre 2026 : Date limite réception des dossiers
- Novembre 2026 : Rencontre du comité de sélection et recommandations
- Février / mars 2027 : Résultats des projets retenus
- 1er mars 2027 : Démarrage des projets
- 31 décembre 2027 : Finalisation des projets
- 31 janvier 2028 : Transmission des rapports finaux

Consultez notre [Quadrilatère précédent d'avril 2026](#) avec la présentation de projets inspirants : « Cinq projets qui ont retenu l'attention du jury »).

Les projets peuvent notamment être liés à l'entraide, à la prévention, à la sensibilisation, à l'information, à la formation, aux loisirs (sportifs, artistiques, artisanaux, culturels ou récréatifs) ainsi qu'au rapprochement interculturel ou intergénérationnel.

Pour cette édition, une enveloppe globale de 300 000 \$ est disponible. Les projets retenus pourront recevoir une aide financière pouvant atteindre 15 000\$.

Déposer un projet

Les demandes d'aide financière doivent être soumises à l'aide du formulaire en ligne disponible sur le [site internet du ROHQ](#) où l'on retrouve également toute la documentation nécessaire pour préparer un dossier.

La date limite de réception des dossiers est le **vendredi 25 septembre 2026 à 23h59**.

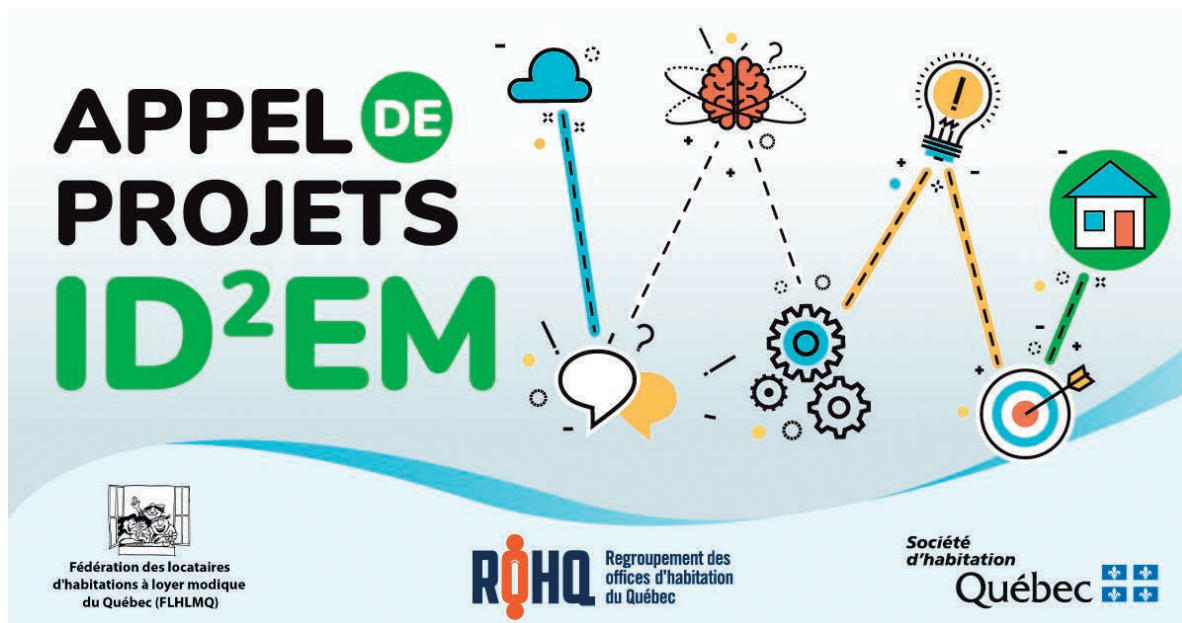
Pour être admissibles, les projets doivent respecter les critères suivants :

- Être élaborés **avec la participation des locataires** à chacune des étapes de réalisation ;
- Faire appel, si possible, à la collaboration du milieu ;
- Améliorer la qualité de vie en HLM ;
- Avoir des retombées positives dans les communautés qui vivent dans les HLM.

Les réponses (d'acceptation ou de refus) seront envoyées aux organismes demandeurs à la fin du mois de février 2027. Les projets de cette 15^e édition se dérouleront du 1^{er} mars au 31 décembre 2027.

Des formations pour présenter un projet de qualité

Afin d'aider les organismes à préparer des demandes complètes et de qualité, le ROHQ et la FLHLMQ offriront deux séances d'information les **mercredis 22 juillet et 19 août à 10h00**. Les liens de connexion sont disponibles sur le [site du ROHQ](#). ■



PROTÉGEZ VOS EMPLOYÉS + ÉCONOMISEZ JUSQU'À 60% SUR VOS COTISATIONS À LA CNESST

Novo est le parfait allié pour vous accompagner dans tous les aspects de vos obligations en tant qu'employeur.

Actuariat – Prévention – Gestion des réclamations – Formations SST
Services RH – Santé et mieux-être – Services juridiques

Demandez votre analyse
actuarielle gratuitement



NOVO

novosst.com

SARL

Les Services d'aide à la recherche de logement (SARL) en première ligne d'une crise de l'abordabilité des logements



À l'occasion de la période entourant le 1er juillet, le Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ) a effectué une tournée de plusieurs Services d'aide à la recherche de logement (SARL) afin de prendre le pouls de la situation sur le terrain, mesurer l'évolution des besoins et mettre en lumière le travail essentiel réalisé par les intervenantes et les intervenants. Pour une deuxième année consécutive, Antonio Ciarciaglino, directeur général du ROHQ, et Coralie Le Roux, directrice générale adjointe, sont allés à la rencontre des équipes qui accompagnent quotidiennement les ménages dans leurs démarches de relogement. Cette année, la délégation a visité les services de l'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières, de l'Office régional d'habitation de Vaudreuil-Soulanges, de l'Office d'habitation de Montmagny-Bellechasse et de l'Office d'habitation du Sud-des-Appalaches.

Partout, le constat est le même : les besoins augmentent, les situations se complexifient et les intervenantes doivent faire preuve d'une grande créativité pour trouver des solutions dans un marché locatif de plus en plus tendu. Dans certains territoires, le nombre de ménages suivis a presque doublé en un an, alors que les logements abordables demeurent extrêmement rares et que les loyers poursuivent leur hausse.

Une réalité particulièrement exigeante en milieu rural

Les visites réalisées à Montmagny-Bellechasse et dans le vaste territoire du Sud-des-Appalaches

ont mis en lumière des défis propres aux régions rurales. Les taux d'inoccupation demeurent faibles, voire quasi inexistantes pour les petits logements d'une chambre à coucher. À cela s'ajoutent l'absence de solutions d'hébergement temporaire, le nombre limité d'organismes communautaires et le manque de transport collectif, qui réduit considérablement les possibilités de relogement pour les ménages sans véhicule.

À Montmagny-Bellechasse, les intervenantes constatent une forte demande pour les petits logements accessibles, particulièrement chez les personnes

L'équipe du SARL de l'Office du Sud des Appalaches en rencontre au mois de juin dernier.



seules de plus de 50 ans qui souhaitent demeurer à proximité des services. Or, l'offre est insuffisante et plusieurs demandeurs font face à des obstacles supplémentaires : faibles revenus, dossier au Tribunal administratif du logement, enjeux de santé mentale ou d'autonomie, ou encore présence d'animaux de compagnie.

Mis en place depuis moins d'un an, le SARL de Montmagny-Bellechasse a déjà traité près de 120 demandes. Les intervenantes observent une augmentation marquée de la vulnérabilité des ménages accompagnés ainsi

que des situations liées à l'itinérance ou au risque de perdre son logement.

Dans le Sud-des-Appalaches, les défis sont accentués par l'immensité du territoire desservi. Les quatre SARL couvrent un territoire qui se parcourt en deux heures et demie de route d'un bout à l'autre. Les demandes sont souvent liées à une séparation, une éviction, une situation de violence conjugale ou un logement devenu insalubre.

Les intervenants observent également une hausse importante des situations impliquant des enjeux de santé mentale, de consommation ou d'isolement social.

Dans ce contexte, le rôle des SARL dépasse largement la simple recherche d'un logement. Ils deviennent des portes d'entrée vers un réseau de ressources capables d'offrir un accompagnement adapté aux multiples réalités vécues par les ménages.

Des équipes engagées qui multiplient les partenariats

La tournée a également permis de constater la force des collaborations développées par les offices d'habitation avec les municipalités, les MRC, les organismes communautaires, les ressources en itinérance, les propriétaires privés et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux. Ces partenariats constituent souvent un filet de sécurité indispensable pour les ménages les plus vulnérables et favorisent leur maintien en logement à long terme.

Parmi les initiatives porteuses observées sur le terrain, le projet pilote Ancrage, mis en œuvre par l'Office d'habitation du Sud-des-Appalaches en collaboration avec l'organisme Oasis, prévoit la mise à disposition de logements HLM pour de l'hébergement temporaire. Cette collaboration nouvelle dans la région offre une réponse concrète à certaines situations de précarité résidentielle et contribue à prévenir l'itinérance, phénomène particulièrement récent sur le territoire.

Les personnes seules (+ de 50 ans), les aînés (65 ans et +) et les familles monoparentales demeurent les principaux groupes qui sollicitent les SARL. Pour plusieurs d'entre eux, l'écart entre leurs revenus et les loyers du marché privé complique considérablement les démarches de relogement et accroît les risques de précarité résidentielle.

« L'accompagnement offert par les SARL est profondément humain. Derrière chaque dossier se trouve une personne ou une famille qui tente de retrouver une stabilité. Les intervenantes développent une expertise locale remarquable et mobilisent l'ensemble des partenaires du milieu pour trouver des solutions durables. Leur travail mérite d'être reconnu et soutenu », mentionne M^{me} Coralie Le Roux, directrice générale adjointe du ROHQ.

Des services essentiels qui ont besoin de prévisibilité

Au cours de la tournée, plusieurs offices ont également soulevé les difficultés liées à la complexité et aux délais administratifs entourant le renouvellement annuel des ententes des SARL, lié au versement des subventions. Une meilleure prévisibilité du financement permettrait non seulement de faciliter la planification des services, mais aussi de renforcer la stabilité des équipes.

Le ROHQ réitère l'importance de pérenniser le financement des SARL, d'accroître l'offre de logements sociaux et abordables et de renforcer les mesures de soutien aux ménages à faible revenu en faveur de la stabilité résidentielle. Les observations recueillies démontrent clairement que ces services sont aujourd'hui un maillon incontournable du continuum d'aide en habitation et un outil essentiel de prévention de l'itinérance.

« Partout où nous sommes passés, le constat est le même : les équipes des SARL accomplissent un travail exceptionnel dans un contexte où les besoins augmentent plus rapidement que l'offre de logements sociaux et abordables.

Ces services jouent un rôle déterminant pour prévenir l'itinérance, soutenir les ménages vulnérables et favoriser la stabilité résidentielle. Nous devons leur donner les moyens de poursuivre cette mission essentielle », souligne M. Antonio Ciarciaglino, directeur général du ROHQ.

Cette tournée confirme une fois de plus le rôle central et essentiel des SARL dans l'accompagnement des ménages en difficulté et le continuum de services en habitation. Derrière chaque dossier se trouve une personne ou une famille en quête de stabilité, et derrière chaque réussite, des intervenantes engagées qui, malgré des ressources limitées et des défis grandissants, contribuent chaque jour à améliorer concrètement les conditions de vie des citoyens les plus vulnérables.

Le ROHQ remercie l'ensemble des intervenantes et intervenants des SARL du Québec pour leur engagement, leur professionnalisme et leur contribution à l'amélioration des conditions de vie des ménages québécois les plus vulnérables. ■



CONGRÈS DU ROHQ 2026

QUAND LA STABILITÉ RÉSIDENTIELLE VACILLE

Le cri du cœur et les pistes de réflexion de l'OMH
de Montréal au Congrès 2026

*Par Antoine Léveillé, conseiller aux communications
et à la formation*

antoine.leveillee@rohq.qc.ca | poste 207

Lors du récent Congrès du ROHQ 2026, M^{me} Isabelle Pépin, directrice générale et M. Rozier Métullus, directeur du Service de la gestion des milieux de vie de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), ont partagé un bilan éclairant et des pistes de réflexion sur la crise de l'itinérance et l'évolution nécessaire des rôles sectoriels.

CHRONOLOGIE D'UNE MUTATION RÉGLEMENTAIRE

- **2002** : Modification de la loi sur la SHQ (intégration du soutien communautaire).
- **2007** : Premier cadre de référence conjoint Habitation – Santé (MSSS).
- **2022** : Reconnaissance institutionnelle de la crise du logement au Québec.
- **2023** : Mise à jour du cadre et couverture formelle du « logement de transition ».
- **2026** : Constat et chiffrage d'une crise de l'itinérance sur l'ensemble du territoire.

Un changement de paradigme historique

Autrefois cantonnés à une mission strictement immobilière de « gestion de portes », les offices d'habitation du Québec traversent une mutation historique. Face à une vulnérabilité sociale grandissante, l'accompagnement humain de proximité et la prévention sont devenus les nouveaux piliers incontournables de la stabilité résidentielle. C'est le message phare porté par la direction de l'OMH de Montréal devant une salle comble en ouverture du congrès.

Pour comprendre la réalité actuelle, un retour en arrière balisé par le cadre réglementaire s'impose. On nous a rappelé que c'est en 2002 que les fondations des OMH ont commencé à bouger, lorsque la loi sur la Société d'habitation du Québec (SHQ) a été modifiée pour y introduire la

notion fondamentale de soutien communautaire. Ce virage législatif offrait pour la première fois une « poignée de main » officielle entre la brique et l'aide à la personne.

Ce cadre s'est véritablement structuré en 2007 grâce à un premier cadre de référence conjoint unissant le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Mais le véritable point de bascule s'est accéléré au sortir de la pandémie, en 2022. C'est alors que le Québec admettait officiellement traverser une crise du logement majeure, suivie en 2023 par l'intégration réglementaire révisée de la notion de logement de transition.

En cette année 2026, ce continuum nous mène de plein fouet à une crise de l'itinérance généralisée, qui frappe désormais l'ensemble des territoires, y compris les régions



Mme Isabelle Pépin, directrice générale de l'OMHM, et M. Rouzier Metellus, responsable du Service de la gestion des milieux de vie à l'OMHM.



éloignées notamment l'Abitibi-Témiscamingue, qui enregistre une hausse fulgurante de 119 % de sa population itinérante depuis quatre ans.

L'expérience de l'OMHM : la vulnérabilité en chiffres

M. Rouzier Métullus a rappelé que si la crise s'est imposée de manière aiguë dans l'espace public ces dernières années, les équipes de terrain de l'OMHM en percevaient déjà les premiers signaux d'alerte dès les années 2010. Les dynamiques de cohabitation devenaient plus complexes, la détresse plus profonde. Pour mieux décoder ces transformations, une étude d'envergure menée entre 2012 et 2015 a permis de quantifier scientifiquement la réalité.

Les résultats révèlent qu'environ 10 % à 15 % des locataires — représentant près de 3 000 personnes au sein du parc de l'OMHM — se trouvent en situation de fragilité extrême. Ces ménages, souvent confrontés à d'importants défis de santé mentale, de dépendances ou de marginalisation, peinent à assumer les conditions minimales de leur bail, comme des difficultés persistantes à payer leur loyer ou ou des conflits de voisinage sévères.

Face à ce constat, Isabelle Pépin insiste sur le fait que le réflexe traditionnel de l'éviction pure et simple constitue un échec social et financier majeur, alimentant la mécanique de la « porte tournante ». « Expulser un locataire vulnérable ne règle en rien sa détresse, souligne-t-elle. La personne bascule vers la rue, surcharge ensuite les refuges d'urgence ou le réseau hospitalier, avant de revenir inévitablement frapper à la porte des offices d'habitation, encore plus fragilisée, marginalisée et instable. »

La prévention et la proximité comme remparts

Pour briser ce cercle vicieux, un colossal travail de proximité et de médiation est orchestré en amont. L'analyse des dossiers de l'OMHM est à cet égard, éloquent : l'an dernier, sur environ 500 dossiers litigieux déposés au Tribunal administratif du logement (TAL), seules 60 à 70 évictions ont été ultimement exécutées. La vaste zone intermédiaire témoigne de l'impact des efforts quotidiens de maintien en logement et de dialogue menés par les équipes de gestion de vie communautaire.

« Quand la stabilité résidentielle échoue, c'est l'ensemble des crises qui s'aggrave. Le problème ne fait que se déplacer et s'alourdir à l'échelle nationale de notre société », Isabelle Pépin, directrice générale de l'OMHM.



Conférence de l'OMHM
lors du Congrès du ROHQ

Cap vers le plan stratégique 2026-2029 : trois axes d'action

Cette conférence intitulée *Stabilité résidentielle : et si l'un des rôles des offices d'habitation était de stabiliser les parcours de vie?* s'est conclue sur les orientations prioritaires du prochain cycle stratégique qui concerne le réseau des OMH, axées sur la collaboration transversale :

- 1. Financer adéquatement le soutien communautaire :** À l'échelle de la province, les OMH opèrent actuellement avec une enveloppe globale de moins de 9 millions de dollars pour le soutien communautaire. Pour faire face à l'inflation et à l'intensité des besoins de terrain, le milieu estime le plancher nécessaire à 35 millions de dollars.
- 2. Lever les barrières administratives :** L'agilité organisationnelle doit devenir la

norme. Un travail de concertation avec la SHQ a d'ailleurs permis d'assouplir les critères administratifs du Programme de supplément au loyer (PSL) pour les personnes issues de l'itinérance, accélérant leur transition vers la stabilité d'un chez-soi.

- 3. Développer une offre de logement diversifiée :** Les intervenants appellent à multiplier l'offre de logements avec services de soutien et de structures de transition, développés main dans la main avec le réseau de la santé et le communautaire.

En décloisonnant les pratiques et en consolidant les maillages de proximité, l'OMH de Montréal a rappelé aux membres du ROHQ lors du congrès que le logement social moderne ne se limite pas à bâtir des structures, mais consiste à préserver activement la dignité humaine au cœur de nos communautés. ■





CONGRÈS DU ROHQ 2026

DES CONFÉRENCES POUR INSPIRER, MOBILISER ET OUTILLER LES DIRECTIONS GÉNÉRALES DES OFFICES D'HABITATION

Par Coralie Le Roux, directrice générale adjointe, ROHQ

Coralie.Leroux@rohq.qc.ca | poste 209

Le Congrès 2026 du ROHQ a offert l'occasion aux directions générales des offices d'habitation de prendre du recul sur leur pratique, d'échanger sur les défis qui façonnent actuellement le logement social et abordable et de découvrir des outils concrets pour soutenir leur leadership. Qu'il soit question de communication stratégique, de mobilisation des équipes, de gouvernance ou de gestion du changement, les conférences et ateliers ont mis en lumière une réalité commune : dans un environnement de plus en plus complexe, la réussite des projets repose autant sur les compétences relationnelles et organisationnelles que sur l'expertise technique. Retour sur quelques moments marquants de la programmation du dernier Congrès du ROHQ destinée aux directions générales.

Annie Fernandez : communiquer stratégiquement pour faire avancer les projets

Lors de sa conférence Communiquer stratégiquement, Annie Fernández, spécialiste en relations publiques et en gestion du changement, a rappelé que la réussite des projets ne repose pas uniquement sur leur qualité technique, mais également sur la capacité à mobiliser les bonnes personnes au bon moment. Dans un contexte où les offices

d'habitation doivent composer avec une multitude d'intervenants — conseils d'administration, municipalités, SHQ, partenaires et gouvernements — la communication devient un véritable levier de développement.

La conférencière a insisté sur l'importance de bâtir des relations de confiance durables avec les élus et les partenaires, bien avant d'avoir besoin de leur appui. Elle a également souligné la nécessité de présenter les projets dans un langage accessible et en lien

avec les priorités gouvernementales, en mettant de l'avant leurs retombées concrètes pour les collectivités.

Son message était clair : communiquer ne doit pas être une étape de dernière minute, mais une démarche intégrée à chaque phase d'un projet. Dans un contexte où les offices évoluent dans un environnement complexe et hautement relationnel, la crédibilité et la capacité à créer un consensus constituent des conditions essentielles à la réussite.



Annie Fernandez, présidente de Fernandez relations publiques, et Hugo Girard, entrepreneur et conférencier.



Hugo Girard : transformer les obstacles en occasions de réussite

Hugo Girard a captivé l'auditoire avec un témoignage empreint d'authenticité et de détermination. À travers son parcours d'athlète de haut niveau, d'entrepreneur et d'ancien policier, il a démontré que la persévérance, la discipline et la confiance en soi demeurent les clés du dépassement personnel et professionnel.

Ponctué d'anecdotes inspirantes, sa conférence *La force du dépassement* a permis aux participants

de réfléchir à leur propre capacité d'agir face aux défis et aux obstacles. Bien au-delà de la performance sportive, son message a trouvé un écho particulier auprès des dirigeants du réseau, appelés quotidiennement à faire preuve de résilience et de leadership pour répondre aux besoins grandissants de leurs communautés.

Gabriel Renaud : ralentir pour mieux performer

Avec sa conférence *DOSER – Oser décélérer pour mieux avancer*, Gabriel Renaud a abordé un sujet qui préoccupe de plus en plus les gestionnaires : la surcharge et l'accélération constante du rythme de travail. En s'appuyant sur sa propre expérience d'épuisement

professionnel, il a invité les participants à réfléchir à leur rapport au temps, à la performance et à l'équilibre personnel.

L'approche proposée repose sur un meilleur équilibre entre la tête, le cœur et le corps. Selon lui, une performance durable passe par la gestion consciente de son énergie, l'écoute de ses besoins et l'adoption de saines habitudes favorisant la résilience. À travers plusieurs outils pratiques et réflexions issues de la neuroscience et de la psychologie positive, il a rappelé que prendre soin de soi demeure un levier essentiel pour continuer à prendre soin des autres et porter des projets ambitieux à long terme.



SHQ : les grandes transformations à l'horizon

Le traditionnel panel d'échange avec la Société d'habitation du Québec a permis aux congressistes d'obtenir une mise à jour sur plusieurs dossiers stratégiques qui auront un impact sur l'avenir du réseau. Les discussions ont notamment porté sur l'évolution du Programme de soutien aux HLM (PSHLM), le développement d'indicateurs de performance, les enjeux de main-d'œuvre ainsi que les perspectives de développement immobilier.

La SHQ a réaffirmé sa volonté de déployer les changements à venir en collaboration avec le réseau et a rappelé l'importance d'accompagner les offices dans cette transition. Malgré un contexte budgétaire exigeant, elle a réitéré son engagement à maintenir les services aux ménages et à soutenir le développement de nouveaux logements, notamment grâce aux possibilités offertes par le programme Maisons Canada.

Gouvernance : clarifier les rôles pour mieux collaborer

Animé par les experts d'Arsenal Conseils, l'atelier Collaborer efficacement pour réaliser la mission

a permis d'explorer les conditions essentielles à une relation productive entre les conseils d'administration et les directions générales. Les échanges ont mis en lumière l'importance de bien distinguer les responsabilités de gouvernance et de gestion afin d'éviter les dérives vers la microgestion et les incompréhensions qui peuvent fragiliser les organisations.

À travers diverses mises en situation inspirées de la réalité des offices d'habitation, les participants ont pu réfléchir aux mécanismes favorisant une collaboration efficace, fondée sur la confiance, des attentes clairement définies et une communication ouverte. Un rappel pertinent dans un contexte où la qualité de la relation entre le conseil d'administration et la direction générale constitue un facteur clé de succès pour la réalisation de la mission des offices.

Pérennité de l'office d'habitation : responsabilité du conseil d'administration

L'atelier sur *Le rôle et les responsabilités du conseil d'administration en matière de stratégie et de bonne gouvernance* a rappelé que les administrateurs doivent agir dans l'intérêt supérieur de l'organisation. À

Panel d'échanges avec la SHQ en cie de Jean Martel, PDG de la SHQ, Annie Grégoire, vice-présidente aux réseaux et à la gestion de l'habitation (SHQ) et Jean-Pascal Bernier, vice-président au développement et aux stratégies (SHQ).

travers leur devoir de diligence, de loyauté et de surveillance, ils veillent à sa pérennité, à sa viabilité financière et à la saine gestion des risques. Leurs décisions doivent concilier les enjeux à court terme avec les objectifs à long terme afin d'assurer la réalisation durable de la mission et de maximiser l'impact de l'organisation.

En résumé, un CA renforce sa gouvernance lorsqu'il passe d'un rôle principalement administratif à un rôle davantage **stratégique, axé sur les risques, la performance et la création de valeur à long terme.**

En conclusion, du leadership à la communication, en passant par le bien-être au travail, la gouvernance et les transformations du réseau, les conférences présentées dans le cadre du Congrès 2026 ont offert aux directions générales des pistes de réflexion concrètes pour faire face aux défis actuels. Elles ont surtout rappelé que, derrière chaque projet, il y a avant tout des humains, des relations et une capacité collective à mobiliser les bonnes ressources pour faire avancer la mission du logement social et abordable. ■

LE ROHQ DÉVOILE SES PRIORITÉS

Le ROHQ mise sur le développement
rapide et la stabilité résidentielle

Face à une crise du logement sans précédent qui secoue le Québec, le ROHQ positionne ses priorités stratégiques autour de deux piliers incontournables, soit le développement de nouveaux logements sociaux et le soutien accru aux locataires pour éviter qu'ils ne basculent dans la précarité.

La hausse fulgurante du coût des loyers engorge actuellement les listes d'attente des offices d'habitation et propulse un nombre grandissant de personnes vers l'itinérance. Bâtir des logements sociaux demeure, bâtir du logement social demeure un véritable parcours du combattant en raison de l'accès limité aux terrains, de la complexité administrative des montages des coûts actuels de la construction et du manque crucial de prévisibilité des enveloppes budgétaires.

Pour débloquer la situation, le ROHQ propose une solution pragmatique et rapide qui consiste à optimiser les infrastructures existantes. L'objectif est de développer une première phase de 750 logements sociaux directement sur les sites actuels des offices d'habitation d'ici les deux prochaines années.

Cependant, construire ne suffit pas, car il faut également protéger les milieux de vie. Le vieillissement de la population et la diversification des profils des locataires amènent une complexification des besoins sur le terrain, alors même que le sous-financement chronique du soutien communautaire fragilise la stabilité des ménages. De plus, le manque de ponts structurés entre le réseau de l'habitation et celui de la santé nuit à la mise en place d'interventions préventives.

Pour inverser cette tendance, la stabilité résidentielle doit reposer sur une approche globale. Cela implique d'abord de reconnaître les offices d'habitation dans leur rôle de proximité sociale et d'affirmer l'habitation comme le premier rempart de prévention contre l'itinérance. Cela nécessite ensuite de financer adéquatement le soutien communautaire au sein du réseau pour passer d'un mode de gestion réactif à une approche préventive.

À terme, ces actions permettront d'assurer la continuité des parcours résidentiels et de réduire activement les facteurs de vulnérabilité qui mènent à la rue. En combinant la construction rapide de nouvelles unités sur ses propres terrains et un réinvestissement majeur dans l'accompagnement humain, le réseau réaffirme son rôle de joueur clé dans le filet social québécois. ■



DÉVELOPPER DES LOGEMENTS SOCIAUX

CONTEXTE

- Crise du logement et de l'abordabilité des loyers
- Hausse du nombre de requérants sur les listes d'attente des offices d'habitation
- Manque de logements sociaux
- Hausse des situations d'itinérance

ENJEUX

- Manque de prévisibilité du financement
- Complexité des montages financiers des projets
- Accès limité à des terrains

SOLUTIONS

RECONNAÎTRE

- Reconnaître pleinement les offices d'habitation comme les partenaires stratégiques du développement immobilier social au Québec

STABILISER

- Assurer un financement stable et prévisible

ACCÉLÉRER

- Accélérer la réalisation des unités de logements sociaux
- Créer un programme de développement adapté à la spécificité des offices d'habitation
- Densifier les sites existants des HLM
- Utiliser les terrains publics et immeubles excédentaires
- Déployer des projets rapidement grâce à une approche standardisée et reproductible

RÉSULTAT ATTENDU

Développer une première phase de 750 logements sociaux sur les sites existants des OH dans les 2 prochaines années.



ASSURER LA STABILITÉ RÉSIDENTIELLE

CONTEXTE

- Vieillesse de la population.
- Augmentation des vulnérabilités.
- Sous-financement du soutien communautaire en logement social et communautaire.

ENJEUX

- Complexité des besoins des clientèles.
- Précarité de la stabilité des ménages dans leur logement.
- Insuffisance de liens structurés entre le secteur de l'habitation et de la santé qui limite les approches préventives en matière de stabilité résidentielle.

SOLUTIONS

RECONNAÎTRE

- Reconnaître les offices d'habitation dans leur rôle de proximité sociale.
- Reconnaître l'habitation sociale comme levier de stabilité en prévention des situations d'itinérance.

FINANCER

- Financer adéquatement le soutien communautaire en logement social et communautaire dans le réseau des OH.

PRÉVENIR

- Favoriser des approches préventives plutôt que réactives.

RÉSULTAT ATTENDU

Assurer la continuité des parcours résidentiels et limiter les facteurs menant à l'itinérance.

ÊTRE PROTÉGÉ AU QUOTIDIEN, EN CONTRÔLE POUR DEMAIN

Une protection et une tranquillité d'esprit
avec des partenaires de confiance.

ASSURANCE COLLECTIVE ET SERVICE SANTÉ



Regroupement des offices
d'habitation du Québec

Programme d'aide aux employés
Télémédecine
Assurance médicament
Assurance voyage
Assurance salaire

Information



beneva



RÉGIME DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE



RCREOMHQ

RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE RETRAITE DES EMPLOYÉS
DES OFFICES MUNICIPAUX D'HABITATION DU QUÉBEC

Revenus stables
Complément aux prestations
gouvernementales
Simple et automatisé
Service-conseil

Passez à l'action!



Manuvie



Mercer

83 %
des OH
en profitent

MERCI À NOS **PARTENAIRES**



PARTENAIRE PRINCIPAL

*Société
d'habitation*

Québec



PARTENAIRE OR



PARTENAIRE ARGENT



PARTENAIRE BRONZE



MERCI AUX CONFÉRENCIERS ET AUX CONFÉRENCIÈRES

Une 53^e édition mémorable

Rassembler plus de 450 personnes autour des enjeux cruciaux de l'habitation sociale est une grande réussite, mais la véritable valeur d'un congrès réside dans la richesse de ses contenus. Le ROHQ adresse ses plus sincères remerciements à toutes les conférencières et à tous les conférenciers qui ont partagé leur expertise et leur passion. Grâce à vous, cette 53^e édition restera gravée dans nos mémoires comme un moment d'apprentissage et de concertation d'une qualité remarquable.

Les présentations des conférences sont disponibles sur le site du CRDOHQ à l'onglet Congrès : <https://crdohq.ca>



Martine Barbeau
Commissaire à la lutte
à la corruption, UPAC



Sophie-Emmanuelle Chebin
Présidente et associée principale,
Arsenal conseils



Sylvain Boudreau
Conférencier



Annie Fernandes
Présidente fondatrice,
Fernandes relations publiques



Hélène Carboneau
Ph.D en gérontologie, Groupe
de recherche sur l'expérience
inclusive de loisir (GIREIL)



Julie Fournier
Travailleuse sociale
et psychothérapeute,
La Porte rouge consultation



M^e Michèle Frenière
Avocate, litige civil et commercial,
PRELIA S.E.N.C.R.L



Magalie Parent
Animatrice, consultante et formatrice



Hugo Girard
Athlète de force, homme d'affaires
accompli et conférencier



Jean-François Pelletier
Inspecteur-chef, directeur
de la prévention, des normes
et relations avec les citoyens, UPAC



Martin Grandchamp
Président, conseiller principal
FIDEMA, Groupe conseils Inc.



Isabelle Pépin
Directrice générale, OMHM



M^e Sébastien Laprise
Associé, avocat, droit des marchés
publics, Langlois Avocats



Jean-David Plante
Directeur technique principal,
Groupe A / Annexe U



François La Roche
ASC, C.Dir, MBA, expert-conseil,
stratégie et gouvernance,
Arsenal conseils



Gabriel Renaud
Cofondateur, conférencier
et formateur, Hubu



Kim Lévesque-Lizotte
Scénariste, autrice et chroniqueuse



Claude Routhier
CSO, Conseiller aux projets
spéciaux, Poly-Énergie Inc.

CONGRÈS ROHQ 2026

MERCI À NOS EXPOSANTS



1



2



3



4



5



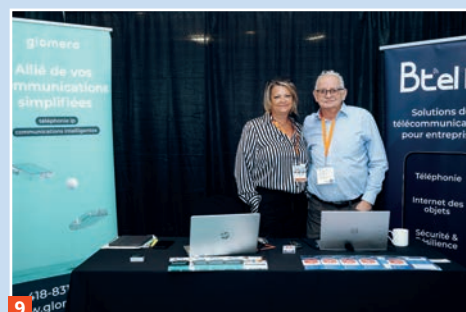
6



7



8



9



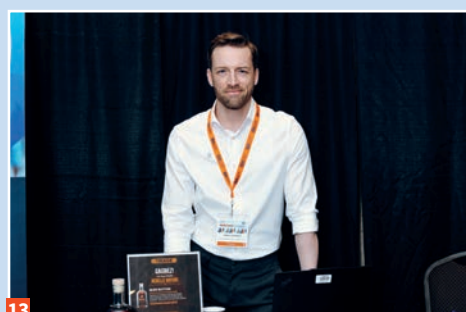
10



11



12



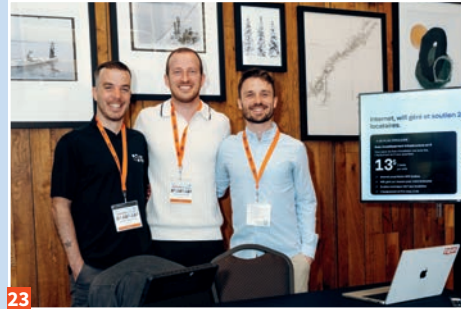
13



14



15



1 AGRTQ

Marianne Brassard, 438 822-4547
marianne.brassard@agrtq.qc.ca

2 Systèmes d'entrée Assa Abloy

Martin Desjardins, 514 748-5188
martin.desjardins@assaabloy.com

3 BFL CANADA

Nelson Fernandes, 514 315-3353
nfernandes@bflcanada.ca

4 Caisse d'économie solidaire / Desjardins

Stéphanie Birbe, 514 647-6777
stephanie.birbe@desjardins.com

5 Cargo Architecture Inc.

Charles-Bernard Gagnon, 418 650-1886
charles@cargoarchitecture.ca

6 COGIWEB

Alain Boivin, 418 805-4857
alain.boivin@cogiweb.com

7 Enviro Confort

Stephan Chenard, 418 839-3900
stephan@enviroconfort.com

8 Fédération Québécoise des municipalités

Carolyne Turgeon, 418 570-2274
cturgeon@fqm.ca

9 Glomero

Kathleen Letourneau, 418 802-0500
k.letourneau@glomero.com

10 Go Rampe inc.

Marc Lacasse, 418 931-2026
mlacasse@gorampe.com

11 Groupe conseil Novo SST (Novo)

Denis Hovington, 514 298-8305
denis.hovington@novosst.com

12 Groupe Prestige 2J inc

Guy Journeault, 581 999-3319
guyjourneault@gp2j.com

13 HUB International Québec

Marc Fecteau, 438 925-6461
marc.fecteau@hubinternational.com

14 Hydro-Québec

Steve Leenders, 514 677-2400
leenders.steve@hydroquebec.com

15 Industries Bonneville (Les)

Martin Bisson, 450 464-1001
mbisson@industriesbonneville.com

16 Lavxel

François Allard, 819 857-0107
admin@lavxel.com

17 Maisonneuve Aluminium

Rafael Vega, 514 523-1155
rafael@alumvpc.com

18 Rona

Éliane Dubuc, 514 829-9470
eliane.dubuc@rona.ca

19 SCE

François Lamarre 819 370-6174
f.lamarre@groupepsce.com

20 SOS Recycle

Félix Séguin, 438 501-2362
info@sosrecycle.com

21 Tapis Beaver

Pierre Beauchamp, 514 268-0526
leveille@tapisbeaver.com

22 Thermo 2000

Eric Couture, 819 826-5613
ecouture@thermo2000

23 WIFI Québec

Pierre-William Plante, 418 930-5219
pw.plante@wifiquebec.com



TABLE DÉVELOPPEMENT DE LOGEMENTS

Des défis persistants, mais des pratiques qui se consolident

Par Coralie Le Roux, directrice générale adjointe, ROHQ

Coralie.Leroux@rohq.qc.ca | poste 209

Réunis le 28 mai dernier dans le cadre de la Table d'échanges et d'expertises sur le développement de logements, une vingtaine de représentants d'offices d'habitation ont partagé leurs expériences, préoccupations et stratégies en matière de développement immobilier. Les discussions ont permis de dresser un portrait réaliste des défis auxquels sont confrontés les porteurs de projets, tout en mettant en lumière des pratiques innovantes et des pistes de solutions prometteuses.

Des parcours variables avec Maisons Canada

Les échanges ont d'abord porté sur les projets déposés dans le cadre de Maisons Canada. Plusieurs participants ont souligné les difficultés rencontrées dans le suivi de leurs dossiers, évoquant notamment des délais importants, un manque de contacts directs et des réponses parfois automatisées. D'autres ont toutefois rapporté des expériences plus positives caractérisées par des suivis réguliers et structurés.

La priorisation des projets par la Société d'habitation du Québec (SHQ) semble jouer un rôle déterminant dans l'avancement des dossiers. Plusieurs ont insisté sur l'importance de développer un réseau de contacts stratégiques afin de faciliter les échanges et de faire progresser les projets dans

les différentes instances décisionnelles. Une bonne pratique a également été soulevée : déposer les projets dès que possible, même lorsqu'ils ne sont pas entièrement finalisés, afin d'intégrer rapidement le processus d'analyse et de compléter le dossier par la suite.

Un contexte d'incertitude pour les nouveaux projets

La situation du Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ) a également suscité de nombreuses discussions. Les participants ont constaté l'absence de nouveaux appels de projets depuis 2023-2024, créant un contexte d'incertitude pour plusieurs initiatives en développement.

Face à cette réalité, certains organismes adaptent leur stratégie en intégrant une mixité

de clientèles dans leurs projets afin de répondre aux critères de certains volets de financement. Des exemples concrets démontrent que cette approche peut favoriser l'acceptation de projets tout en répondant à des besoins variés au sein des communautés.

Le défi du financement de prédéveloppement

L'absence de financement dédié aux premières étapes du développement immobilier demeure une préoccupation majeure. Les participants ont rappelé que plusieurs fonds de démarrage autrefois accessibles ne sont plus disponibles, obligeant les organismes à trouver d'autres sources de financement pour réaliser les études, analyses et démarches préalables aux projets.

Diverses solutions locales sont actuellement utilisées, notamment la mise en place de fonds de roulement par des municipalités ou des MRC, l'utilisation de fonds locaux d'investissement ou encore l'octroi de prêts à faible coût et d'avances remboursables. Plusieurs intervenants ont souligné l'importance de rétablir un mécanisme structuré de financement des études préalables afin de soutenir adéquatement les initiatives de logement social et abordable des offices d'habitation.

Des montages financiers de plus en plus complexes

Les participants ont également mis en lumière la complexité croissante du montage financier des projets. Les projets doivent aujourd'hui s'appuyer sur plusieurs sources de financement

pour assurer leur viabilité, ce qui complexifie les démarches administratives et la coordination entre les différents partenaires.

Cette réalité est particulièrement lourde pour les petites équipes, qui disposent souvent de ressources limitées. Dans certains territoires, les défis sont accentués par le manque d'expertise spécialisée ou de partenaires d'accompagnement disponibles. Plusieurs participants ont d'ailleurs souligné l'importance de s'appuyer sur leur réseau et sur les acteurs du milieu pour faire avancer certains dossiers complexes.

Offices d'habitation ou OBNL : des modèles complémentaires

Les discussions ont également porté sur les différents modèles de développement immobilier.

Aucun consensus ne s'est dégagé en faveur d'une structure plutôt qu'une autre ; les participants ont plutôt convenu que les offices d'habitation et les organismes à but non lucratif (OBNL) peuvent être des véhicules efficaces, selon les réalités locales.

Plusieurs intervenants ont toutefois souligné la flexibilité accrue qu'offre le modèle OBNL, notamment pour la gestion des contrats, le travail en amont avec les entrepreneurs et la maîtrise des coûts et en l'absence de programmes de développement adaptés au contexte particulier et réglementaire des offices d'habitation, notamment en matière d'appels d'offres publics.

Un modèle de collaboration fréquemment évoqué consiste à confier le développement et la propriété des immeubles à un OBNL, tandis que l'office

3 SEPTEMBRE 2026 • BANQ • MONTRÉAL

RENDEZ-VOUS *électoral* EN HABITATION

ACHAT CQCH FHCO RÔHQ UTILE

UNE INITIATIVE CONJOINTE

habitation2026.org

d'habitation assure la gestion immobilière par contrat, en s'appuyant sur son expertise et ses ressources.

Renforcer les capacités du réseau

Enfin, plusieurs participants ont exprimé le besoin de développer davantage de mécanismes de soutien pour les petits offices d'habitation. La création d'une structure régionale ou provinciale dédiée à l'accompagnement des projets a notamment été évoquée. L'objectif serait de faciliter l'accès à l'expertise, aux ressources spécialisées et aux outils nécessaires à la réalisation des projets. Au-delà des enjeux

financiers et administratifs, les échanges ont mis en évidence l'importance de mutualiser les connaissances, les modèles de documents et les bonnes pratiques au sein du réseau.

Tous s'entendent pour dire que le développement de logements abordables demeure un processus exigeant, mais que les offices d'habitation jouent un rôle de plus en plus structurant dans la réponse aux besoins grandissants en logement social partout au Québec.

La prochaine rencontre de la Table d'échanges et d'expertises sur le développement de logements se tiendra le 26 novembre 2026 ■

Pour de plus amples informations :

Coralie Le Roux
directrice générale adjointe,
ROHQ

Tel : 418 527-6228, poste 209
Coralie.Leroux@rohq.qc.ca



Regroupement des
offices d'habitation
du Québec

54e CONGRÈS
RÉSERVEZ VOS DATES !
20 - 22 AVRIL 2027

HILTON QUÉBEC
1100 RENÉ-LÉVESQUE EST



TABLE DES COMMUNICATIONS

Par Christine Vaillancourt, conseillère principale aux communications et à la formation

christine.vaillancourt@rohq.qc.ca | poste 202

La deuxième Table des communications s'est tenue virtuellement le 12 mai 2026, et a réuni vingt-trois participants issus des offices d'habitation et de la SHQ. Les échanges ont principalement porté sur les enjeux de communication entourant la campagne d'information des Services d'aide à la recherche de logement (SARL).

Les représentants des offices d'habitation et les conseillères en communication de la Société d'habitation du Québec (SHQ) ont convenu de renforcer leur collaboration afin d'harmoniser les messages et d'assurer une diffusion cohérente de l'information dans le cadre du déploiement de la campagne 2026. À cette fin, un aide-mémoire regroupant les messages clés ainsi qu'une trousse média seront élaborés et transmis aux membres de la Table afin de soutenir leurs interventions médiatiques.

Les participants ont également convenu d'améliorer la coordination des demandes des médias, particulièrement lorsque celles-ci concernent des données statistiques telles que le nombre de ménages ayant recours aux services des SARL ou les listes d'attente. Afin d'assurer l'uniformité et l'exactitude des informations diffusées publiquement, les demandes nécessitant des données provinciales ou même régionales seront dirigées vers la SHQ, qui détient les informations les plus récentes.



Les membres ont par ailleurs été informés des activités de communication prévues dans le cadre de la campagne SARL, notamment la diffusion d'un communiqué de presse en mai 2026, visant à mieux faire connaître les services offerts aux personnes à la recherche d'un logement.

Mise à jour d'une boîte à outils en communication élaborée pour le réseau en 2013

Les discussions ont également mis en lumière l'importance du partage des bonnes pratiques

et des outils de communication. Les participants ont ainsi convenu de former un comité de travail chargé de mettre à jour une boîte à outils en communication développée en 2013 grâce à une collaboration entre le ROHQ et la SHQ. Ce comité aura comme mandat de moderniser les contenus existants et de développer de nouveaux outils adaptés aux réalités actuelles des offices d'habitation, afin de favoriser une plus grande harmonisation des pratiques à l'échelle du réseau.

Enfin, plusieurs thèmes ont été retenus pour la prochaine rencontre, dont les bonnes pratiques de communication entre les offices d'habitation, les municipalités et la SHQ, ainsi que les stratégies de communication interne dans les offices d'habitation. Ces sujets feront l'objet d'échanges lors de la prochaine Table des communications, prévue en décembre 2026. ■

QUAND L'AMÉLIORATION CONTINUE TRANSFORME LE SERVICE À LA CLIENTÈLE



Réduire un délai de traitement de près de deux mois à seulement six jours. Faire passer le taux de réponse téléphonique en direct de 0 % à 93 %. Ces résultats parlent d'eux-mêmes et démontrent qu'une démarche d'amélioration continue peut avoir des retombées concrètes, tant pour les citoyens que pour les équipes qui les servent.

C'est le défi qu'a relevé le Service de la sélection et de la perception de l'Office d'habitation de l'Outaouais dans le cadre d'un projet réalisé pour l'obtention de la certification **Ceinture verte Lean Six Sigma**.

Le projet ciblait le processus d'évaluation des demandes de logement à loyer modique (HLM), une étape déterminante pour les ménages qui attendent une réponse à leur demande. L'analyse du parcours de traitement a permis de revoir certaines pratiques, d'éliminer des étapes qui ralentissaient le processus et d'implanter des solutions concrètes. Le résultat est sans équivoque : le délai d'évaluation est passé de 42 à 61 jours à seulement **6 jours**.

Les bénéfices ne s'arrêtent pas là. En repensant également l'organisation du travail, l'équipe a considérablement amélioré son accessibilité téléphonique. Alors qu'il était auparavant impossible de répondre directement aux appels, le service affiche maintenant un taux de réponse en direct de **93 %**. Une amélioration qui facilite les échanges avec les demandeurs, réduit les incertitudes et renforce la qualité de l'expérience client.

Au-delà des chiffres, ce projet illustre la force d'une équipe qui a accepté de remettre en question ses façons de faire afin de mieux répondre aux besoins de sa clientèle. L'amélioration continue ne consiste pas uniquement à optimiser des processus ; elle permet

aussi de valoriser l'expertise des employés, de favoriser la collaboration et de donner un sens concret aux changements apportés au quotidien.

L'Office d'habitation de l'Outaouais est fier de souligner l'engagement de son Service de la sélection et de la perception dans cette démarche. Ce projet démontre qu'en misant sur l'innovation, la collaboration et l'amélioration continue, il est possible d'offrir des services plus rapides, plus accessibles et plus humains.

Parce qu'au bout de chaque processus optimisé, il y a des personnes qui attendent une réponse, un accompagnement... et un logement. ■

RONAPRO
Programme de prix
préférentiels

Ouvrez votre compte dès maintenant →

Vous avez des questions ou vous avez besoin d'aide?
Communiquez avec

entente.nationale@rona.ca



Jusqu'à

15%
de rabais*

pour les membres de la ROHQ

(Regroupement des offices d'habitation du Québec)

ROHQ
Regroupement des offices
d'habitation du Québec

*Des conditions s'appliquent.

PRÈS DE 400 NOUVEAUX LOGEMENTS

L'Office d'habitation de l'Outaouais franchit une étape majeure pour le logement abordable

Le printemps 2026 marque un jalon important pour l'Office d'habitation de l'Outaouais (OHO). En l'espace de quelques mois, trois projets d'envergure ont accueilli leurs premiers locataires, ajoutant 395 logements abordables et subventionnés au parc immobilier de l'organisation.



Le projet Champlain

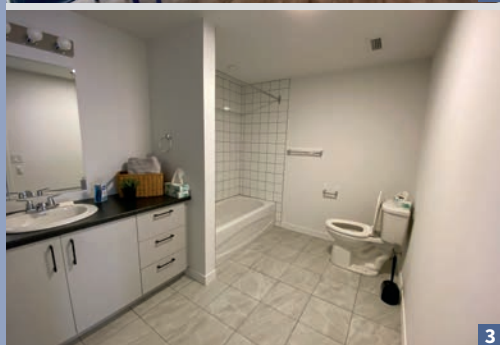
Le projet Champlain : un développement d'envergure

Avec ses 199 logements répartis sur 13 étages, le projet Champlain est le plus important des trois ensembles résidentiels. Implanté dans un secteur privilégié à proximité de la rivière, d'espaces verts et d'une piste cyclable, il offre un cadre de vie favorisant les déplacements actifs et la qualité de vie.

L'immeuble se distingue par ses nombreux aménagements : deux niveaux de stationnement souterrain, une salle communautaire, une toiture végétalisée, de généreux balcons et une vaste fenestration qui maximise l'apport de lumière naturelle.

Le bâtiment affiche également d'excellentes performances environnementales. Sa consommation énergétique est près de 30 % inférieure aux exigences du Code de construction grâce, notamment, à une enveloppe hautement performante, à une gestion optimisée de l'énergie, à un système de rétention des eaux pluviales et à des infrastructures prêtes à accueillir des bornes de recharge pour véhicules électriques.

Portés par Logir Outaouais, le bras immobilier de l'OHO, les projets **Champlain**, **Habiter chez soi** et **Wright** témoignent de la capacité grandissante de l'organisation à concevoir et à livrer des milieux de vie de qualité répondant aux besoins croissants de la population. Grâce à un développement soutenu et à des partenariats solides, Logir Outaouais s'affirme aujourd'hui comme un acteur incontournable du développement de l'habitation abordable dans la région.



1 à 3 : Le Projet Champlain

4 à 7 : Le projet Habiter chez soi

Habiter chez soi : un milieu de vie conçu pour les familles

Le projet Habiter chez soi comprend 134 logements destinés à une clientèle variée, composée notamment de familles et de travailleurs.

Situé à proximité des écoles, des commerces, des installations sportives et du transport collectif, il favorise une mobilité durable tout en contribuant à la mixité sociale du quartier.

Les logements, de une à trois chambres, offrent des superficies généreuses ainsi que des espaces de rangement sécurisés pour les vélos et un stationnement souterrain. La certification Novoclimat vient confirmer la qualité de la conception énergétique du bâtiment, assurant à la fois efficacité énergétique et confort pour les occupants.

Wright : vivre au cœur du centre-ville

Le projet Wright complète cette nouvelle offre résidentielle avec 62 logements abordables et subventionnés au cœur du centre-ville de Hull.

Sa localisation permet aux résidents d'accéder facilement aux commerces, aux établissements d'enseignement, aux services gouvernementaux ainsi qu'aux espaces publics. Son architecture contemporaine s'intègre harmonieusement au tissu urbain existant, tout en répondant à des standards élevés de performance énergétique.

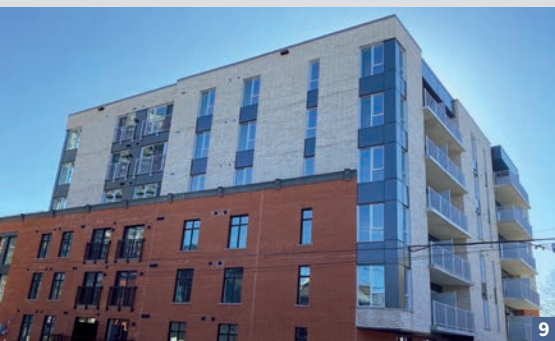
Trois projets, une même vision

Bien que distincts, les projets Champlain, Habiter chez soi et Wright partagent une ambition commune : offrir des logements

modernes, accessibles et durables, intégrés à leur milieu et favorisant la qualité de vie de leurs occupants.

Ensemble, ils représentent près de 400 nouveaux logements qui viennent renforcer de façon significative l'offre de logements abordables en Outaouais. Au-delà des bâtiments eux-mêmes, ces réalisations démontrent qu'il est possible de concrétiser rapidement des projets d'envergure lorsque l'expertise, la collaboration et une vision commune se conjuguent.

Pour l'Office d'habitation de l'Outaouais et Logir Outaouais, cette étape constitue moins un aboutissement qu'un point de départ. Forte de cette dynamique, l'organisation poursuit le développement de nouveaux projets afin d'offrir des logements de qualité et des milieux de vie durables, adaptés aux réalités d'aujourd'hui et de demain. ■



8 à 10 : Le projet Wright



Regroupement des
offices d'habitation
du Québec

Le ROHQ vise à être **un acteur proactif** qui agit pour la pérennité et le développement du logement social et abordable au Québec.

VALEURS

-  Innovation
-  Excellence
-  Concertation
-  Intégrité et transparence



MISSION

Promouvoir et favoriser le développement du logement social et abordable dans le respect du développement durable ;

Représenter les offices d'habitation auprès des pouvoirs publics et de tous les autres organismes ;

Offrir une gamme de services à valeur ajoutée visant à informer, former et soutenir ses membres.

Contribuer au bon fonctionnement du système canadien de logement

Contributing to the Well-Being of Canada's Housing System



La SCHL joue un rôle essentiel de facilitateur national pour promouvoir la stabilité et la durabilité du système de financement de l'habitation au Canada. Ses produits d'assurance prêt hypothécaire favorisent l'accès à la propriété et contribuent à la création ou au maintien de l'offre de logements locatifs.

De plus, la SCHL appuie activement le gouvernement du Canada dans la réalisation de son engagement à accroître l'abordabilité du logement. Ses recherches et ses données aident à éclairer les politiques en matière de logement.

La SCHL facilite la coopération entre tous les ordres de gouvernement, le secteur privé et le secteur sans but lucratif. Ce faisant, elle contribue à faire progresser l'abordabilité et la compatibilité climatique du logement, ainsi que l'équité en matière de logement.

CMHC plays a critical role as a national facilitator to promote stability and sustainability in Canada's housing finance system. Our mortgage insurance products support access to homeownership and the creation and maintenance of rental supply.

In addition, CMHC actively supports the Government of Canada in delivering on its commitment to make housing more affordable. CMHC research and data help inform housing policy.

By facilitating cooperation between all levels of government, private and non-profit sectors, we contribute to advancing housing affordability, equity and climate compatibility.

**Abonnez-vous aux mises à jour
sur le logement de la SCHL
et tenez-vous au courant.**



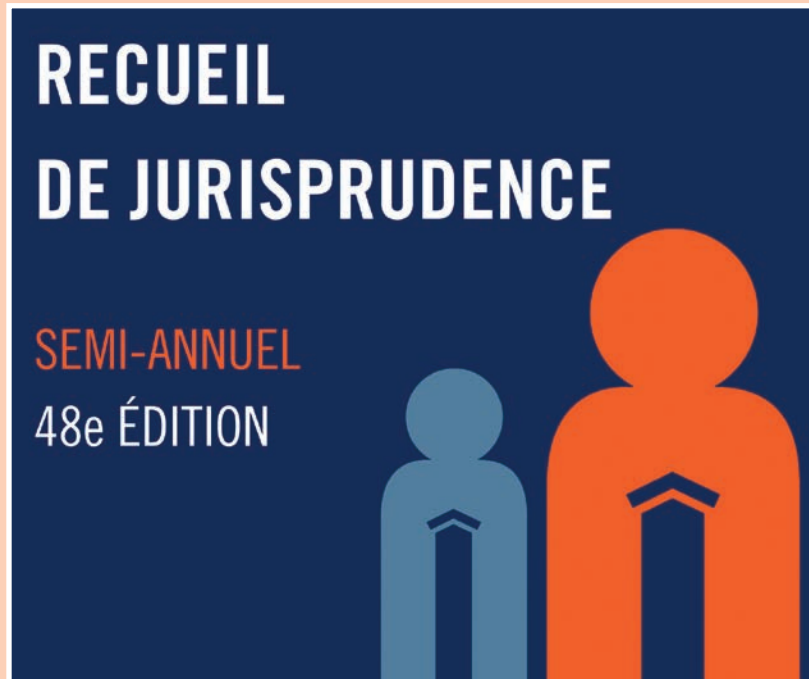
**Sign up for CMHC's
Housing Updates
and stay informed.**



Canada



RÉCENTES PUBLICATIONS



NOUVEAUTÉ 48^e ÉDITION DU RECUEIL DE JURISPRUDENCE

Le ROHQ vous présente la 48^e édition du recueil de jurisprudence référant aux décisions du début de l'année 2026.

Le recueil regroupe des décisions relatives à la gestion contractuelle, au harcèlement au travail, à l'interdiction globale d'avoir des animaux, à l'omission de fournir des preuves de revenus et d'autres enjeux pertinents.

Ce recueil de jurisprudence est disponible sur le **CRDOHQ** dans la catégorie *Affaires juridiques*.

[Pour consulter le document](#)



GUIDE PRATIQUE SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EFFECTUÉS PAR LES OFFICES D'HABITATION (OH)

Pour consulter le Guide, veuillez cliquer sur le lien ci-bas et faire une recherche avec le mot clé **affaires juridiques** sur le CRDOHQ.

[Pour consulter le document](#)



RENOUVELLEMENT DE BAUX PSL

Le ROHQ vous rappelle que le **modèle de lettre pour les propriétaires** a pour but de confirmer l'obligation de ces derniers à transmettre à l'office d'habitation (OH) l'avis de renouvellement afin d'obtenir l'approbation de la SHQ pour les augmentations de loyer.

Le modèle de lettre pour les locataires confirme l'obligation de ces derniers à obtenir l'approbation de l'OH avant d'accepter un avis de renouvellement.

Pour consulter ces modèles de lettre, rendez-vous sur le **CRDOHQ** dans la catégorie **Service à la clientèle**.

[Pour consulter le document](#)



POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Cette politique s'applique aux offices d'habitation (OH) et aux organismes sans but lucratif (OSBL). Elle est nécessaire pour les OH ou les OSBL qui recueillent des renseignements personnels par un moyen technologique comme un site Internet, par courriel ou par vidéosurveillance.

Le document est disponible sur le CRDOHQ dans la catégorie *Affaires juridiques* ou encore en écrivant les mots clés *politique de confidentialité* dans le moteur de recherche.

[Pour consulter le document](#)



POLITIQUE DE GESTION ET DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Modèle à l'intention des offices d'habitation proposé par le ROHQ et aux OSBL.

Le document est disponible sur le CRDOHQ dans la catégorie *Affaires juridiques* ou encore en écrivant les mots clés *politique de gestion et de protection* dans le moteur de recherche.

[Pour consulter le document](#)



PROCÉDURIER - DÉCÈS D'UN LOCATAIRE, RÉSILIATION DE BAIL ET DISPOSITION DES BIENS MEUBLES MAI 2025

Le document présente l'organigramme des procédures en cas de décès selon deux situations :

- un locataire vivant seul ;
- un occupant ou un autre locataire vivant dans le logement.

Le document est disponible sur le CRDOHQ dans la catégorie **Affaires juridiques** ou encore en écrivant les mots clés **procédurier, succession, décès** dans le moteur de recherche.

[Pour consulter le document](#)



DÉMARCHE D'OPTIMISATION

Ce guide est conçu pour être un outil concret afin de faciliter et d'encourager la réflexion menant à un processus d'optimisation, que cela soit par un regroupement avec un ou plusieurs OH, un partage de ressources humaines ou par la mutualisation de services au bénéfice d'une amélioration des services aux locataires.

[Pour consulter le document](#)



MISE À JOUR – MODÈLE DE CALENDRIER DES DÉLAIS DE CONSERVATION

Le nouveau **Modèle de calendrier des délais de conservation** est désormais disponible sur le CRDOHQ, dans la catégorie Affaires juridiques.

Le ROHQ vous invite également à vous inscrire à l'application GALA afin de créer ou modifier directement en ligne votre calendrier de conservation.

[Pour consulter le document](#)



PROCÉDURIER EN CAS DE DÉCÈS D'UN LOCATAIRE – MISE À JOUR

En collaboration avec **Revenu Québec**, le ROHQ a mis à jour l'avis de 90 jours pour des biens laissés dans un logement à la suite du décès d'un locataire. L'avis est maintenant disponible sur le CRDOHQ.

Cet avis envoyé à **Revenu Québec** a pour but de les informer advenant le cas où les autres procédures pour la disposition des biens de la succession ne s'appliquent pas.

Est également disponible sur le CRDOHQ la **nouvelle lettre type de Revenu Québec** qui confirme la réception de votre avis de 90 jours.

Pour consulter les différents documents en lien avec la procédure en cas de décès d'un locataire, rendez-vous sur le **CRDOHQ** dans la catégorie **Service à la clientèle**.

[Pour consulter le document](#)



LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Le ROHQ a réalisé ce guide pour ses membres afin de les encourager à réaliser une planification stratégique. Il se veut simple et accessible et a surtout le mérite de débroussailler le sujet, d'expliquer le processus de réalisation et de présenter les avantages que peuvent en retirer les offices d'habitation.

[Pour consulter le document](#)



LE DÉVELOPPEMENT DE LOGEMENTS

Le ROHQ a réalisé ce guide afin d'informer les offices d'habitation sur les assises nécessaires pour développer des logements sociaux et abordables. Il se veut simple et accessible, mais a surtout le mérite de débroussailler le sujet, de donner quelques facteurs gagnants et, idéalement, de rendre le développement accessible au plus grand nombre.

[Pour consulter le document](#)



PROCÉDURIER PSLQ : PRÉJUMELAGE LOCATIF (MATCH PARFAIT)

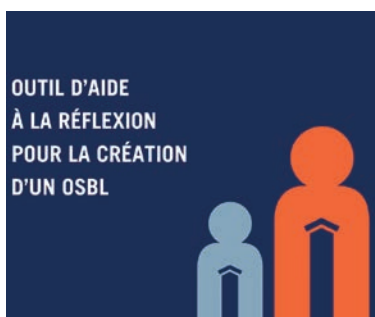
Cette procédure est réalisée afin d'assurer une mise en œuvre uniforme du **Préjumelage locatif (volet 3)** en lien avec le programme PSLQ.

Le ROHQ a élaboré un procédurier, en collaboration avec la SHQ et certains offices, afin d'assurer une utilisation uniforme à travers le réseau et faciliter l'intégration du volet 3 dans les opérations des équipes en sélection-location.

À la différence du PSLQ volet 1 ou volet 2, le Préjumelage locatif permet d'octroyer une subvention à un logement qui est déjà occupé par un requérant de la liste d'admissibilité de l'office. Il est aussi connu sous le nom de « Match Parfait » en projet pilote. L'objectif du Préjumelage locatif est d'avoir un impact direct sur la réduction de la liste d'admissibilité des ménages en attente d'un logement à loyer modique.

Le procédurier peut être consulté sur le site du **CRDOHQ** dans la catégorie *Affaires juridiques*.

[Pour consulter le document](#)



OUTIL D'AIDE À LA RÉFLEXION POUR LA CRÉATION D'UN OSBL

Ce guide fait état des considérations à analyser et à définir avant la création d'un OSBL. Étant donné que le parcours peut être long et complexe dans la création d'une nouvelle entité légale, ce guide comporte des pistes de réflexion permettant une bonne planification préalable afin d'éviter certaines erreurs ou changements au cours du processus de création.

Cet outil est disponible sur le **CRDOHQ** dans la catégorie Affaires juridiques.

[Pour consulter le document](#)



MÉMOIRE – RÈGLEMENT SUR L'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS À LOYER MODIQUE

Recommandations du ROHQ sur le projet de règlement modifiant le règlement sur l'attribution des logements à loyer modique.

[Pour consulter le document](#)

TRAVAUX MAJEURS

ENTENTE
(7 JOURS ET MOINS)



ENTENTE TRAVAUX MAJEURS – 7 JOURS OU MOINS

Modèle d'entente à l'intention des offices d'habitation proposé par le ROHQ.

[Pour consulter le document](#)

TRAVAUX MAJEURS

ENTENTE
(7 JOURS ET PLUS)



ENTENTE TRAVAUX MAJEURS – 7 JOURS ET PLUS

Modèle d'entente à l'intention des offices d'habitation proposé par le ROHQ.

[Pour consulter le document](#)

BONNEVILLE



**L'expert des grands
projets modulaires**



24

Bureaux au
Canada

2G\$+

De volume de
primes en
assurance

98%

Taux de
rétention

1 100+

Employés
à travers le
Canada

140+

Pays représentés
grâce à notre
partenariat avec
Lockton Global LLP

100%

Privée, gérée
et détenue
par ses
propres employés

Programme d'assurance de dommages ROHQ

BFL CANADA est fière d'offrir aux membres du ROHQ un service d'avantages exclusifs en assurance de dommages pour les offices d'habitation qui administrent des immeubles AccèsLogis (ACL) ou Logement abordable Québec (LAQ).

CE PROGRAMME D'ASSURANCE COMPORTE LES GARANTIES SUIVANTES :

- Assurance des biens et bris des équipements
- Assurance responsabilité civile des entreprises

BFL CANADA, VOTRE DIFFÉRENCE !

Avec BFL CANADA, vous vous associez à des professionnels compétents qui tiennent compte de vos préoccupations et de votre réalité, s'assurant ainsi de vous offrir un service pointu, sur mesure et de proximité.

Nous sommes présents pour vous défendre et nous travaillons pour vous, avec vous.

POUR PLUS D'INFORMATION :



Nelson Fernandes

Leader National de BFL Digital

T. 514 315-3353

nfernandes@bflcanada.ca



André St-Onge

Courtier en assurance de dommages

Vice-président, directeur d'unité — Secteur public

T. 514 905-4400

astonge@bflcanada.ca